

La Lettre

d'information communale

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE

La culture et le patrimoine sont des leviers de la dynamisation des centres-villes, en participant à l'attractivité et à la vitalité du cadre de vie. C'est souvent un défi pour les communes de préserver le patrimoine - culturel, naturel, immatériel - et de le faire vivre. C'est un travail de longue haleine et un engagement dans le temps.

Ces dernières années, la commune de Retiers a **renové l'église** et mis en valeur la **voûte peinte du 17^e siècle** dans le chœur. De plus en plus de curieux, passionnés, ou des touristes de passage visitent l'église et y découvrent ses spécificités.

Aujourd'hui, un travail est engagé pour **valoriser les œuvres de l'artiste-peintre Édouard MAHÉ**. Des bénévoles se mobilisent pour nettoyer les œuvres et les préserver. D'autres retracent le parcours artistique du peintre et les liens avec ses contemporains. Une réflexion se poursuit en parallèle sur la mise en valeur de la propriété du peintre.

Guillaume KAZEROUNI, responsable des collections d'art ancien du Musée des Beaux-Arts de Rennes, nous accompagne dans cette démarche de valorisation du parcours artistique d'Édouard MAHÉ. La prochaine exposition du Musée des Beaux-Arts de Rennes va d'ailleurs y contribuer. Et en lien avec cet événement, M. KAZEROUNI nous proposera une conférence à Retiers le **19 mars**. D'autres animations seront organisées au printemps pour faire connaître l'artiste-peintre Édouard MAHÉ et le mettre en scène !



Thierry RESTIF, maire, et Mathilde THÉBAULT, adjointe à la Culture

GROS PLAN

ÉDOUARD MAHÉ MIS À L'HONNEUR

EXPOSITION AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE RENNES

À travers une exposition intitulée « **RENNES 1922 - La ville et ses artistes, de la Belle Époque aux Années folles** », le Musée des Beaux-Arts de Rennes propose du **5 février au 7 mai** une plongée dans le milieu artistique rennais de la Belle Époque aux Années folles (vers 1900-1930).

Cette exposition a pour objectif de faire le point sur l'activité artistique et la formation des peintres et sculpteurs à Rennes entre 1881 (date de création de l'école régionale des Beaux-Arts) et 1937.

Les œuvres sélectionnées pour cette exposition sont uniquement des **ouvrages des artistes liés à l'école des Beaux-Arts de Rennes**. Aux côtés d'artistes déjà connus, tels que Mathurin MÉHEUT, Jean-Julien LEMORDANT ou Jean BOUCHER, seront présentés des artistes, parfois oubliés, mais qui ont pourtant bénéficié de commandes publiques, comme Édouard MAHÉ. Cette exposition va permettre aux visiteurs de raconter et de comprendre une histoire de l'art qui n'est pas seulement celle de Paris, mais qui peut être aussi celle d'une ville de province.

Pour cette exposition, la commune de Retiers a donc prêté au Musée des Beaux-Arts, une **quinzaine d'études d'Édouard MAHÉ**, très certainement réalisées lors de sa formation à l'école des

Beaux-Arts. C'est au cours de ces années qu'il apprendra la peinture ainsi que le dessin et la gravure sur bois avec, comme professeure Jeanne MALIVEL (peintre, illustratrice et graveuse bretonne). En complément de cette exposition, c'est l'occasion pour la Ville de Rennes, de mettre en valeur l'architecture et l'urbanisme rennais des années 1920, dont les traces sont encore nombreuses aujourd'hui dans la ville. Nous invitons chacun à profiter de cette belle exposition !

En écho à cette manifestation, au printemps, des « **animations** » seront proposées dans notre **cœur de ville** afin de faire découvrir ou redécouvrir le travail d'Édouard MAHÉ. Ouvrons l'œil et soyons curieux !

Pour toute demande d'informations concernant les visites au Musée des Beaux-Arts de Rennes, et en particulier des visites de l'exposition avec médiation pour les scolaires : <https://mba.rennes.fr>

Mathilde THÉBAULT, adjointe à la Culture

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

- Février**
- Ma 1** 13h30 - Club Retiers - Espace partagé
 - Lu 7** Belote - Éancé
 - Ve 11** Après-midi dansant animé par Patrick GERBAUD - Coësmes
 - Lu 14** Belote - Éancé
 - Sa 19** Pot au feu - Restaurant du Parc
 - Lu 21** Belote 5^{ème}-Colombe à Coësmes
 - Ma 22** 13h30 - Club Retiers - Espace partagé - Bowling à Vitré

Services municipaux

MAIRIE 02 99 43 51 41 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00 Jeudi & samedi : 9h00>12h00 Permanences des élus 06 46 41 41 92 (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)	SERVICE URBANISME 02 99 43 09 20 Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi : 9h00>12h00 Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00	SERVICE TECHNIQUE 02 99 43 09 16 Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi : 9h00>12h00 Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00
	MÉDIATHÈQUE 02 99 43 68 63 Lundi 16h30>18h30 Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00 Vendredi 15h00>18h30 Samedi 9h30>13h30	DÉCHETTERIE 02 99 43 40 17 10h00>12h00 9h00>12h00 et 14h00>18h00 14h00>18h00 9h00>12h00 et 14h00>18h00

Compte tenu de la situation actuelle, certains lieux de permanence ont été provisoirement modifiés.

SPECTACLE ENCHANTÉ



Mercredi 2 février à 9h15, 10h45 et 16h30 à la Médiathèque d'Essé, Roche aux Fées Communauté propose un spectacle musical pour les 0 à 3 ans « *Chansons d'amour pour ton bébé* » auprès des tout-petits et de leurs parents (durée : 30 mn).
Tarif unique : 3 € (par parent et enfant) / Gratuit pour les assistant.e.s maternel.les
➔ 02 99 43 64 87

■ **Ateliers gratuits** autour du spectacle **mardi 1er février** à 16h30, salle du Conseil de Marcillé-Robert et **jeudi 3 février** à 16h30 à la Médiathèque d'Essé, reprise des chansons et des danses du spectacle en utilisant le corps pour créer des chorégraphies simples ou découvrir les percussions corporelles.



MÉDIATHÈQUE

Suite aux mesures gouvernementales, le pass sanitaire est désormais obligatoire pour se rendre à la médiathèque, à partir de 12 ans. Toutefois, vous pouvez passer récupérer un document réservé et rendre vos emprunts aux portes de la médiathèque si vous n'avez pas de pass sanitaire.

■ **Sélection de films : Jusqu'au 28 février**, sur réservation ou à la médiathèque.

À partir du livre « *100 grands films de réalisatrices* » de Véronique LE BRIS, l'équipe de la médiathèque vous propose une sélection de films célèbres produits par des réalisatrices.

■ **Exposition** : Du **1er au 19 février** à la Médiathèque, **résidence Lignes sensibles : A.I.L.O. et le collégé de Retiers.**

Lignes Sensibles est un projet alliant arts plastiques et mathématiques qui vise à la conception et la présentation d'une installation immersive, lumineuse et sonore. Il permet aux élèves de 3^e d'explorer les notions d'espaces, de géométrie et de volume autrement.

■ **Les rendez-vous habituels : Une petite histoire passait par là :** **mercredi 2 février** à 9h30 et 10h15 avec Fanny pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

La Tête dans les histoires : **mercredi 2 février** à 16h, à partir de 4 ans, sur inscription.

Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure.
➔ 02 99 43 68 63

ESPACE VIE SOCIALE CROC'VACANCES



■ **Accueil de loisirs** : Thème des mercredis : livres à bouger, des histoires qui font bouger pour la santé, pour rigoler et participation au Printemps des poètes à travers des créations poétiques qui seront exposées sous le préau.

Vacances de février : livres à créer (fabrication de papier, de reliures...).

■ **Atelier parentalité** : **samedi 26 février** de 10h à 12h, atelier danse et percussion africaine. Ouvert à tous (adhérents ou non, 1 ou 2€), sur inscription. N'hésitez pas à faire remonter vos besoins ou envies.
➔ 02 99 43 69 27

■ **Service jeunesse** : L'Espace jeunes est ouvert au pôle jeunesse le mercredi de 12h30 à 18h, le vendredi de 17h à 22h et le samedi de 13h30 à 18h.

Au programme : sports, sorties, parcours découverte autour de l'empire du Milieu afin de fêter le Nouvel an chinois : cuisine, mah-jong, jeu de go, découverte du Qi Gong avec Martin FLORENTIN (gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration).
➔ 07 66 81 13 84 ou 02 57 67 56 84

RANDONNÉES PÉDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »

- 5/02> Vitré « Le Pré des Lavandières (11 et 7,5 km). Départ 14h, office du tourisme, place de la gare à Vitré. Covoiturage 13h15, place Miescisko.
- 12/02> Soudan (12 et 9 km). Départ 14h, place de l'église à Soudan. Covoiturage 13h30, place Miescisko.
- 19/02> Domagné - Chaumeré (11 et 9 km). Départ 14h, parking du centre commercial de Domagné. Covoiturage 13h35, parking Miescisko.
- 26/02> Saint-Aubin du Pavail - Ossé (11 km, 8,5km). Départ 14h, parking de la salle des sports à Saint-Aubin du Pavail. Covoiturage 13h35 place Miescisko Retiers.
➔ 02 99 43 56 25

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

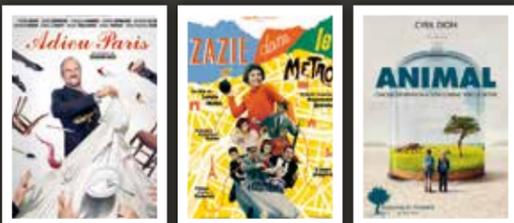
- ASSISTANTE SOCIALE CDAS Communauté de communes**
Tous les mardis
RDV 02 22 93 68 00
- ASSISTANTE SOCIALE MSA Centre Social de La Guerche**
RDV 02 99 96 22 44
- CAF** (sauf vacances scolaires)
Ancienne maison médicale de garde
12 rue Pasteur
RDV sur compte CAF ou au 3230
- CARAC**
Renseignements 09 69 32 50 50
- CARSAT**
RDV 39 60
- CICAS**
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés
0820 200 189
- CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**
Ancienne maison médicale de garde
12 rue Pasteur
Tous les jeudis 9h > 12h
RDV 02 23 55 51 44
- CPAM**
Accueil à Janzé ou La Guerche,
RDV 36 46
- CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**
CDAS Janzé
RDV 02 22 93 68 00
- PIMMS (aide aux démarches administratives)**
Communauté de Communes : jeudis 3, 10 et 24 février de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Gratuit et sans rendez-vous

- INFIRMIERS**
Centre de soins - A.D.M.R.
02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD
02 99 43 65 41
- TAXIS-AMBULANCES**
Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61
- MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Centre Hospitalier
rue Armand Jouault - Janzé
02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.
- PHARMACIES DE GARDE**
contacter le 32 37

État civil

- NAISSANCES**
3/12> Rose NAVARRE,
7, La Rivière au Morin
- DÉCÈS**
24/12> Victoire BOTO,
épouse LAMY,
3 square Charles de Gaulle
- 28/12> Marie VEILLAUX,
veuve DEBROIZE,
10 rue Lamennais
- 12/01> Marie-Madeleine TEXIER,
épouse DEIN,
1 rue Yves Montand

Le Restéria
Faîtes le plein de cinéma durant les vacances d'hiver
> Retrouvez la programmation complète
www.lerestertia.net



Prochain conseil lundi 21 février

AMÉNAGEMENT DU SUD DE LA RUE PAVIE

Depuis 2018, la commune travaille sur le projet d'aménagement du nouveau quartier Auguste Pavie avec une dominante habitat (accession et location sociale) et développement des liaisons douces. Le Conseil approuve le projet d'aménagement urbain des arrières de la rue Pavie réalisé par l'Atelier du Canal et Quartier, au stade de la phase PRO.

CRÉANCES DOUTEUSES

Le montant des créances douteuses au 31 décembre 2021 est de 12 600 €, la provision à constituer de 1 890 € étant inférieure à 5 000 €, aucune somme ne sera inscrite au budget 2022.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'aménagement global de la rue Joseph Lancelot (coût estimatif de 290 000 € HT) ainsi que pour l'étude d'un schéma de circulation globale en agglomération (coût estimatif de 25 000 € HT).

EFFACEMENT DE DETTES

Approbation de l'effacement de dettes, suite à un dossier de surendettement, pour des titres impayés de cantine de 2017 d'un montant de 202,16 €.

LOTISSEMENT LA SÉVINAIS

Le Conseil accepte la rétrocession des voies, espaces et réseaux communs du lotissement La Sévinais appartenant aux Consorts GESLIN.

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite à la démission de Jean-Paul MOQUET et Frédéric PETER, l'assemblée désigne le ou leurs remplaçants dans les commissions suivantes :

- Économie-Commerces / vie associative, sports / Urbanisme, habitat, aménagements urbains, numérique : Samuel CARRÉ
- Sécurité-Bâtiment-Citoyenneté-Mémoire / Culture, patrimoine, communication : Hema BATTEUR
- Enfance, jeunesse et vie scolaire : Cédric LECHELLIER

DÉSIGNATION MEMBRE CCAS

Suite à la démission de Frédéric PETER, conseiller municipal et membre du conseil d'administration élus du Centre Communal d'Action Sociale, l'assemblée désigne Mmes Isabelle ROLLAND, Hema BATTEUR, Isabelle DELONGLÉE, Muriel FERRÉ, Valérie PEZON, et MM Bertrand BLANDIN, Henri AUBRÉE pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS.

PERSONNEL COMMUNAL

Attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 50 € à chaque agent présent dans la collectivité au 1^{er} décembre à l'occasion de la fête de Noël.

SMICTOM RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2020 du SMICTOM sur la gestion des déchets.

LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections présidentielles et que vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 2 mars pour effectuer la démarche en ligne (servicepublic.fr) ou jusqu'au 4 mars 2022 en Mairie. Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de - 1 an.

ACQUISITION PARCELLE : MODIFICATION PRIX

La Commune de Retiers a accepté la donation par Mme Corinne LECOQ-MAHÉ de la maison, de ses dépendances et d'une partie du parc à l'exception du verger, appartenant précédemment au peintre Édouard MAHÉ. Afin d'élargir l'accès à cette propriété, le conseil a souhaité acquérir auprès de Mme Corinne LECOQ-MAHÉ, la parcelle cadastrée section AD n°124 pour une superficie totale de 792m². Le prix proposé a été revu à 18,50 €/m².

VENTE PARCELLE

Suite à la procédure de désaffectation et déclassement de 3 parcelles du domaine public situées rue Robert Surcouf / Chemin de la Clé des Champs, 12 allée Anne de Bretagne et rue Jean Monnet, le Conseil envoie un avis favorable à la vente d'une partie de la parcelle située 12 Allée Anne de Bretagne d'une superficie de 320 m² au prix de 30 000 € à M. MARSOLLIER et Mme BRÉMONT en vue de la construction d'une habitation et celle située rue Jean Monnet d'une superficie de 264m², au prix de 16 000 € à M. et Mme CLOTEAU pour améliorer la sécurité de l'accès à leur propriété.

CHANGEMENT DE STATUT DU PARTENARIAT AVEC LA POSTE

Dans le cadre de l'évolution du réseau postal et de la réorganisation des services, la Poste envisage de fermer son bureau situé rue Pasteur à Retiers prochainement au profit d'un relais poste avec un commerce.

Le conseil municipal de la commune de Retiers ne cautionne pas la stratégie de la Poste qui amène à diminuer la fréquentation de ses bureaux par la réduction des horaires d'ouverture, et qui conduit progressivement à fermer ces bureaux de moins en moins fréquentés.

La commune se voit aujourd'hui contrainte de se positionner entre le maintien d'un bureau de poste ouvert 12h par semaine ou la mise en place d'un relais poste associé à un commerce, aux larges amplitudes horaires. Face à cette décision, et pour assurer un meilleur service à la population, la commune consent à l'évolution de la présence postale vers un relais-poste porté par un commerce. La Poste va étudier la faisabilité de ce relais poste auprès des commerçants intéressés.

ÉGLISE SAINT-PIERRE

L'église Saint-Pierre compte 3 grands retables classés au titre des monuments historiques ainsi que 12 vitraux de Georges-Claudius LAVERGNE. De plus, sa restauration en 2016 - 2017, la découverte et la rénovation de la voûte en bois lambrissée du 17^e siècle ont permis de valoriser cet édifice. La commune de Retiers a donc sollicité le Conseil départemental afin de présenter le patrimoine architectural et historique de l'église Saint-Pierre dans un dépliant. Celui-ci sera élaboré pour 2023.

SUBVENTION PROJET « 100%EAC »

Attribution d'une subvention de 700 € au Lycée de La Mennais de Retiers pour le projet de résidence du groupe Tekemat dans le cadre du PEAC, sous réserve de l'avis favorable du conseil académique de l'éducation nationale.

TRAVAUX

Afin d'effectuer le remplacement du tablier du pont du Pré Pirot, la rue V. Hugo sera totalement fermée à la circulation du 7 au 18 février inclus. Une déviation sera mise en place par le Bd Richard, la rue des Colonels Dein et le pont Hessant.

RECRUTEMENT

Suite à une vacance de poste, la commune de Retiers recrute un mécanicien (H/F) à temps complet dès que possible.

Missions : maintenance, entretien et réparation des véhicules légers et matériels divers (tractopelle, matériel du service Espaces Verts, tracteur agricole...)

Profil : expérience confirmée en mécanique (tous types de moteurs...), titulaire permis B (et C souhaité), CACES souhaité, bonne connaissance VL, engins de chantier, matériels Espaces Verts, connaissances règles d'hygiène et sécurité. Être autonome, rigoureux.

Niveau CAP/BAC Pro maintenance des véhicules PL/VL ou BAC Pro Agro équipements ou CAP/ BAC Pro maintenance matériel option parcs et jardins, BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins.

Candidature : envoyer CV et lettre de motivation (dernier arrêté de situation administrative le cas échéant) avant le **28 février 2022** à Mairie de Retiers 19 rue Georges Clémenceau 35240 RETIERS.

Renseignements : 02 99 43 41 83

DEMARCHES D'URBANISME

Vous avez des démarches à faire pour votre projet d'urbanisme ? Il est désormais possible de **déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne** en se connectant depuis le portail numérique dédié <https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pv/gnau>. La plateforme est accessible gratuitement 7j/7 et 24h/24. L'instruction de la demande d'autorisation d'urbanisme se fait alors de manière dématérialisée !

➔ 02 99 43 09 20 ou urbanisme@retiers.fr

BISTROT MEMOIRE

Le Bistrot Mémoire est un lieu d'accueil et d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles de la mémoire, ainsi que de leurs aidants proches et professionnels.

Mardi 1er février à 15h au Potager de Lily.

➔ 02 99 47 04 50 - ADMR

FORMATIONS COMMERCANTS ET ARTISANS

La Canopée à Janzé propose en présentiel des ateliers et formations au service des porteurs de projet, entrepreneurs, dirigeants pour permettre de s'adapter, de monter en compétences et d'innover. Le **1er et 8 février** : les bases de la comptabilité, et le

11 février : se faire connaître grâce au Web.

➔ Chambre des Métiers et de l'Artisanat 35 02 99 65 32 32

jacqueline.ollivry@cma-bretagne.fr

ÉCOLE EDOUARD MAHÉ

Si votre enfant est né en 2019, ou en 2020 (de janvier à juin), alors **il est en âge d'être inscrit à l'école maternelle** en Petite Section ou en Toute Petite Section. Merci de prendre contact avec la mairie pour son inscription (avec un justificatif de domicile et le livret de famille), puis avec l'école pour permettre son admission à la rentrée 2022. La directrice, Mme CARDIN, est disponible sur rendez-vous le jeudi.

Coordonnées de l'école maternelle publique Edouard Mahé :

➔ 02 99 43 50 28

➔ ecole.0351631h@ac-rennes.fr

INFO SOCIALE EN LIGNE

Droit de la famille, droit du travail, justice, citoyenneté... Vous pouvez poser toutes vos questions aux conseillères d'Info Sociale en Ligne 35, un service du Département d'Ille-et-Vilaine.

➔ 0 800 95 35 45 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel gratuit et anonyme).

ou

mail.isl@ille-et-vilaine.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022 (chiffres au 1er janvier 2019), la population légale de Retiers est de **4 534 habitants** (population municipale : 4 438 + population comptée à part (exemple : étudiants) : 96).

AUTONOMIE DES PERSONNES AGÉES

Depuis le 1^{er} janvier, le **dossier commun de demande d'aides** pour l'autonomie des personnes âgées à domicile est mis en place en Ille-et-Vilaine, porté conjointement par le Département d'Ille-et-Vilaine, la Mutualité Sociale Agricole et la Carsat Bretagne.

Il répond à un double objectif : simplifier les démarches administratives des personnes âgées désireuses de rester à domicile et favoriser leur accès aux droits. Il permet de demander l'une de ces prestations :

- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), mise en place par les Départements.
- l'accompagnement à domicile des personnes âgées, mis en place par l'Assurance retraite, pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'État et par la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les retraités agricoles.

➔ 02 99 43 41 82 (CCAS Retiers) ou 02 23 55 51 44 (CLIC)

également : www.ille-et-vilaine.fr/

PHYTOSIGNAL

PHYTOSIGNAL arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides. Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHYTOSIGNAL au 0 805 034 401 (gratuit), mis en place en Bretagne par

l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne. Une équipe de professionnels vous répond du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Renseignements complémentaires : <http://fredon.fr/bretagne/>

COLLECTE DES DÉCHETS

Rappel : depuis début janvier, la collecte des bacs gris et des sacs jaunes a été modifiée. Désormais, les habitants de Retiers doivent présenter leur bac gris et sacs jaunes :

Pour le bourg

- Les **bacs gris** : le **mardi en semaine impaire**,
- Les **sacs jaunes** : le **mardi en semaine paire**

En campagne (adresse située en dehors des parcs de la bourg) : bacs gris et sacs jaunes : le **mardi en semaine impaire**.

La mention « paire » ou « impaire » fait référence au numéro de la semaine dans l'année (1 à 52).

IMPORTANT : en raison du changement du rythme de la collecte, l'heure de passage des camions a été modifiée : **pensez à sortir votre conteneur et sacs jaunes dès la veille au soir - et uniquement la veille !** afin que tout soit bien ramassé le jour J.

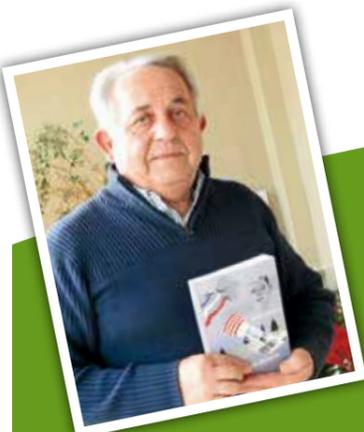
Distribution sacs jaunes : La prochaine distribution aura lieu la semaine du **16 mai** (2 rouleaux sur votre boîte aux lettres). En attendant, si vous avez besoin de sacs jaunes, vous pouvez en obtenir un rouleau à l'accueil de la Mairie en vous munissant d'un justificatif de domicile.

➔ www.smictom-sudest35.fr.

BABY-SITTING

Tu as + de 16 ans et tu souhaites faire du Baby-Sitting ? Inscris-toi auprès du Point Information Jeunesse pour être mis en relation avec des parents en recherche de baby-sitters près de chez toi !

➔ pj@rafcom.bzh
06 45 61 84 84



CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

(Pass sanitaire obligatoire)

➔ **Dictée : mercredi 2 février et 2 mars** à 14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz.

➔ 02 99 43 57 02

➔ **Jeu des chiffres et des lettres** : après la dictée à 14h30 au Collège.

➔ 02 99 43 50 05

➔ **Scrabble** : **jeudi 17 février** à 14h au bâtiment Leclerc. Merci de venir avec son jeu de scrabble.

➔ 02 99 43 62 36

➔ **Atelier Mémoire** : **jeudi 3 février et 10 mars** de 9h30 à 11h30 à la Médiathèque.

➔ 02 99 43 69 90

➔ **Formation Smartphone** : **jeudi 3 mars** de 14h à 17h, salle 1 (cour de la mairie) pour les inscrits de 2020 session N°2.

➔ 06 47 10 81 13

➔ **Atelier Restauration Harmonium** : une séance sera programmée en février, si inscription.

➔ 06 47 10 81 13

➔ **Inauguration Harmonium médiophone** de Retiers : **dimanche 13 mars** à 15h en l'église Saint-Pierre, concert en partenariat avec le Hang'Art.

UTL

Lundi 28 février à 14h30 à Janzé, conférence « Islande, terre de feu et de glace » animée par Sylvain BLAIS.

➔ 02 99 44 48 16

EXPOSITION

Jusqu'au 8 février de 11h à 18h,

exposition de peintures de Christine MARTIN dans la galerie de la résidence « Pierre et Marie Curie ».

Ouverte à tous sur présentation du pass sanitaire.



Il fait L'ACTU

SE SENTIR PRÊT À RACONTER SON HISTOIRE

En 2018, Serge LEPRÊTRE, ancien militaire de l'armée de l'air, s'installe à Retiers pour profiter de sa retraite. Il nous confie avoir toujours un peu écrit. Jusqu'au jour où il reçoit ce cadeau opportun : des cours d'écriture ! « Sans savoir vraiment si j'allais aller jusqu'au bout, ces cours m'ont conforté dans l'idée d'avoir envie d'écrire un roman ; ils m'ont donné les outils, l'assurance pour me lancer dans l'écriture de ce livre ». Serge replonge dans ses souvenirs et se lance dans la rédaction de son premier roman autobiographique « c'est un chemin qu'on retrace ; plus on creuse la mémoire et plus les choses reviennent ». Ce récit témoigne du parcours atypique, initiatique même, d'un jeune élève de l'école des apprentis mécaniciens de l'armée de l'air avec ses faiblesses, ses doutes, ses rêves : « j'y raconte ma vie de jeune arpète, gamin de 15 ans, épris de liberté ».

Après le temps de l'écriture, est venu le temps pour Serge LEPRÊTRE de trouver un éditeur, de collaborer aussi avec sa fille graphiste, pour imaginer la couverture de « L'Ombre de Rosalie », édité en décembre dernier. Serge nous confie s'investir dans de nouveaux projets ; nous lui souhaitons de prendre autant de plaisir que dans l'écriture de ce premier roman !

L'Ombre de Rosalie. Confidences d'un arpète, 408 pages, 21 €, chez Lys bleu éditions. Contact : Serge Leprêtre, tél. 06 87 54 99 29. Mail : serge.lepretre@hotmail.fr